



**Du 25 novembre au 2 décembre**, les particuliers, détenteurs non déclarés d'armes trouvées ou acquises par héritage, pourront se rendre dans des sites spécialement ouverts partout sur le territoire pour soit s'en dessaisir auprès de l'Etat, soit les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les particuliers qui effectueront l'une ou l'autre démarche lors de cette opération, inédite, simple et gratuite, n'encourront aucune poursuite judiciaire ou administrative sur le fondement du transport ou de la détention sans autorisation d'armes.

Vous faites partie des milliers de français qui possèdent une arme, trouvée ou acquise par héritage, sans connaître les obligations réglementaires qui s'y attachent ? Vous souhaitez régulariser votre situation ? deux options : l'enregistrement ou l'abandon !  
Vous êtes chasseurs et avez des difficultés à créer votre compte SIA, vous êtes également les bienvenus !

**Plus d'informations sur les modalités de l'opération en Savoie la rubrique démarches administratives/Armes/Opération nationale d'abandon simplifié d'arme à l'État.**

**Renseignements et prise de rendez-vous possible au 04.79.75.50.97.**

### **Sites de collecte et de création de compte**

#### **Arrondissement de Albertville**

Compagnie de gendarmerie d'Albertville  
70, avenue des Chasseurs Alpains  
73011 Albertville

#### **Arrondissement de Chambéry**

Commissariat de police de Chambéry  
585, avenue de la Boisse  
73000 Chambéry

#### **Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne**

Compagnie de gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne  
187, rue de la Libération  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne